

HOCHSTETT

Bulletin Communal



Décembre 2011



Sommaire

- 2 Sommaire et Mot du Maire
- 3 Le Mot du Maire
- 4 Le Conseil Municipal
- 5 Travaux réalisés en 2011
- 6 Mode de calcul de la Taxe d'Habitation
- 7 Budget et Compte Administratif
- 8 Bilan chiffré
- 9 Bilan chiffré
- 10 Communauté de Communes de la Région de Haguenau
- 11 Ordures Ménagères
- 12 Bulletin d'Information et Site Internet Com Com
- 13 Fête de la Chapelle et recensement
- 14 Fête des Aînés
- 15 L'Elevage à l'honneur, Elections et Coupe de peupliers
- 16 Etat Civil



Le Maire, l'Adjoint, les Conseillers Municipaux, le Personnel Communal

Vous souhaitez de passer d'agréables Fêtes de fin d'Année et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2012

Directeur de publication :

Clément JUNG

Comité de rédaction :

Dany SCHAEFFER - Marie-Paule OSTER - Daniel REISS - Simone SPITZER

Photos :

Mairie - Association

Impression :

Action Repro HAGUENAU

Pour préserver l'environnement le bulletin communal a été imprimé sur du papier sans chlore.

Le Mot du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Concitoyens,

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. L'an passé, le temps de l'Avent s'était distingué par plusieurs épisodes neigeux alors que celui de 2011 est synonyme de douceur voire même de sécheresse.

Les illuminations, les nombreuses décorations, les manifestations festives, les marchés de Noël organisés en ville mais également dans maintes communes rurales nous rappellent cependant la venue imminente de la plus belle fête de l'année ainsi que du Nouvel An 2012.

Notre Commune n'est pas en reste ; elle a souhaité marquer cette période par l'acquisition de nouveaux décors illuminant la rue du village et l'élaboration du dix-septième

bulletin municipal, qui vous parviendra, tradition oblige, quelques jours avant Noël. Le comité de rédaction et moi-même vous en souhaitent une agréable et fructueuse lecture.

Je ne m'attarderai pas sur les grands sujets d'actualité, qu'ils soient régionaux, nationaux, européens ou mondiaux, tant ils sont nombreux, graves et pour certains quasiment insolubles.

La crise économique mondiale dont l'origine peut être attribuée à celle des subprimes aux Etats Unis d'Amérique en 2007, a déferlé courant 2008 sur l'Europe dont les principaux dirigeants pensaient l'avoir surmonté vers la fin de cette même année ; elle a malheureusement ressurgi avec beaucoup plus de vigueur et de gravité en 2011 au sein d'une Europe désunie, sans véritable gouvernance, qui a grandi beaucoup trop vite durant les années insouciantes au cours desquelles l'endettement des différents Etats la composant ne choquait personne. Aujourd'hui, les pays les plus démunis face à cette situation sollicitent les pays les moins touchés qui eux-mêmes se trouvent déjà dans une situation économique catastrophique !

L'an passé, j'évoquai la réforme des Collectivités Territoriales et avec elle la disparition programmée de la Communauté de Communes Au Carrefour des Trois Croix (CCTC) dont la population globale est loin d'atteindre le seuil des 5.000 habitants, un des principaux critères de la loi du 16 décembre 2010.

Le 1^{er} janvier 2012, c'est-à-dire dans quelques jours seulement, ce sera chose faite. Notre Commune ainsi que ses trois partenaires de la CCTC, Berstheim, Wahlenheim et Wittersheim, qui ont travaillé ensemble durant 19 ans, coopéreront désormais avec la Communauté de Communes de la Région de Haguenau (CCRH) composée de 14 communes, soit toutes celles du canton de Haguenau à l'exception de Kaltenhouse et de Weitbruch, déjà rattachées à d'autres Communautés de Communes.

Je ne développerai pas le mode de fonctionnement de la nouvelle CCRH ni celui de l'une de ses compétences, la collecte des Ordures Ménagères ; ils sont largement relatés et détaillés dans la deuxième partie de ce bulletin.

En ma qualité de Maire, je souhaite simplement mais ardemment que chaque municipalité, de la plus petite à la plus grande, y trouve son compte afin que cette profonde réforme, voulue et imposée par l'Etat, profite à l'ensemble des 50.000 habitants composant la nouvelle Collectivité.

Dans le présent bulletin, vous trouverez également un aperçu sur les réalisations et acquisitions faites en 2011 ainsi que celles qui verront le jour en 2012. J'ai également tenu à expliquer le nouveau mode de calcul de la Taxe d'Habitation, entré en vigueur en 2011, suite à la réforme fiscale qui avait comme principal objectif la disparition, sous son ancienne version, de la Taxe Professionnelle.

En guise de conclusion, un petit mot sur un sujet qui me tiens particulièrement à cœur, celui du fleurissement. En 2011, la Commune a redoublé ses efforts, tant au printemps qu'à l'automne, pour fleurir le plus agréablement possible, les principales rues et place du village. Nos efforts ne pourront cependant pas être récompensés par une « Fleur » décernée par le Jury du Concours Départemental, qui prétend que le fleurissement du village devrait être accompagné par celui des maisons individuelles.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le temps de l'Avent est déjà bien entamé. Aussi permettez-moi, en cette veille de Noël, de vous souhaiter d'agréables Fêtes de fin d'Année et de présenter à toutes et à tous, sans oublier nos malades, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'Année nouvelle.

Que 2012 vous apporte la Réussite, la Joie et le Bonheur, mais qu'elle vous garde en bonne Santé, c'est bien là l'essentiel.



JOYEUX NOEL 2011
BONNE et HEUREUSE ANNEE 2012
Alles Gute zum Neje Jahr

Votre Maire



Le Conseil Municipal

Au cours de l'année 2011, le Conseil Municipal s'est réuni six fois.
Voici les principales décisions qui ont été prises :



07 janvier

- Transfert de la compétence PLU de la Communauté de communes vers la Commune.

16 février

- PVR STRENG : le prix du m² à récupérer par la Commune auprès des propriétaires fonciers est fixé à 10,93€.
- Lotissement « Le COTEAU » approbation du permis d'aménager.
- Ordures Ménagères : les redevances fixées en 2010 sont reconduites pour 2011,
- Taxe d'Assainissement : les redevances fixées en 2010 sont reconduites pour 2011,
- La rémunération de l'agent recenseur est fixée à 500€ brut.
- Acquisition de 7 décors de Noël LED pour la rue du village au prix de 2.664,09€ TTC.

14 avril

- Approbation des comptes administratifs pour le Compte Principal et le Compte Assainissement.
- Vote des budgets primitifs pour le Compte Principal, l'Assainissement et le Lotissement.
- Fixation des 4 taxes communales : aucune augmentation de ces taux n'a été votée.
- Réfection partielle de deux chemins d'exploitation : les travaux sont reportés en 2012.
- Versement d'une subvention de 40.000€ du Compte Principal au Compte Assainissement.

01 juillet

- Elaboration d'un mur d'enceinte du cimetière reportée à 2012, le devis est de 10.277€ HT.
- Le Conseil Municipal entérine la dissolution du Corps des Sapeurs Pompiers décidée par la Communauté de Communes au Carrefour des Trois Croix (CCTC).
- Le Conseil Municipal donne un avis favorable au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
- Salle des Fêtes : feu vert au cabinet d'étude DOSSMANN de WINGERSHEIM pour l'établissement d'un APS (Avant-Projet Sommaire) au prix de 3.000€ HT.



26 octobre

- Réduction des compétences de la Communauté de Communes Au Carrefour des Trois Croix (CCTC) : Corps des Sapeurs Pompiers et Carte Communale.
- Modification et extension des compétences de la CCTC.
- Fusion au 1^{er} janvier de la CCTC et de la Communauté de Communes de la Région de Haguenau (CCRH).
- Adhésion au Contrat de Développement et d'Aménagement du Territoire avec le Conseil Général du Bas-Rhin : vote par les 14 communes de la future CCRH le 19 décembre 2011.
- Vote de la Taxe d'Aménagement (TA) à 4% en remplacement de la Taxe Locale d'Équipement (TLE) à compter du 1^{er} mars 2012 ; cette dernière était également de 4%.
- Dénomination des nouvelles rues. Secteur STRENG : rue des Cerisiers ; lotissement « Le COTEAU » : rue des Merles ; fin de la rue du village à partir de l'intersection avec la rue des Cerisiers : rue de WAHLENHEIM.

14 décembre

- Election de 2 délégués qui siégeront au sein de la nouvelle Communauté de Communes (CCRH).
- Ordures Ménagères : résiliation des deux conventions, celle de la « collecte et traitement » ainsi que celle de la « déchetterie » signées avec la Communauté de Communes de Brumath.
- Lotissement « Le COTEAU » : le Conseil Municipal confie au Maire toutes les démarches nécessaires aux travaux de viabilisation du terrain.
- Lotissement « Le COTEAU » : approbation travaux ES
- Rue de Wahlenheim : extension des réseaux.
- Vote de trois crédits pour reconnaissance de services.
- Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Les travaux réalisés en 2011



Comme annoncé dans le bulletin de décembre 2010, les travaux réalisés en 2011 se limitent à la création de la voie nouvelle dans le secteur « STRENG ». L'exécution de deux autres décisions concernant le mur d'enceinte du cimetière et la réfection partielle de deux chemins d'exploitation ont été reportées sur 2012.

La voie nouvellement créée s'appelle désormais « rue des Cerisiers » par décision du Conseil Municipal (CM) du 26 octobre 2011. Les travaux ont été étalés sur une période de cinq mois ; leur

coût total s'élève à 131.704,50€ HT dont 7.735€ avaient déjà été dépensés en 2010. A cette somme il convient de rajouter le prix des terrains ainsi que les frais de notaire pour un montant de 2.735€.

Dans le cadre de la PVR (Participation pour Voie et Réseaux) créée sur ce secteur par décision du CM en date du 22 juin 2010, une participation des riverains de l'ordre de 75.000€ pourra être récupérée par la Commune quand l'ensemble des parcelles seront construites.



Autres acquisition en 2011

Ordinateur et photocopieur

L'équipement informatique et de reprographie étaient vieillissants et dépassés ; il était donc urgent de le remplacer. Aussi avons-nous acquis un nouvel ordinateur, indispensable à la réalisation du travail administratif ainsi qu'un photocopieur « couleur » pour la somme globale de 4.400€ HT. Le photocopieur, relié directement à l'ordinateur, nous a épargné l'achat d'une nouvelle imprimante.

Illuminations de Noël

Le 16 février, le Conseil Municipal a approuvé l'achat de 7 illuminations de Noël supplémentaires destinés à décorer la rue du village ; leur prix s'élève à 2.227,50€ HT. Afin de faciliter la fixation de l'ensemble des illuminations de Noël, mais aussi dans un souci de sécurité, une quinzaine de lampadaires ont été dotés d'une prise électrique et d'un disjoncteur, pour la somme de 2.070€ HT, pose comprise.



Travaux prévus en 2012



Outre les deux projets cités ci-dessus dont l'exécution a été reportée d'un an, nous serons occupés une grande partie de l'année par le suivi des travaux de viabilisation du lotissement «Le COTEAU» et l'aménagement du chemin d'accès, la rue de Wahlenheim.

L'avis d'appel public à la concurrence du marché de travaux a été publié dans les DNA du mardi 29 novembre 2011.

Les travaux débuteront courant mars 2012 pendant une durée de 4 mois au terme de laquelle seront commercialisés les 7 lots composant l'ensemble du futur lotissement.

Par décision du Conseil Municipal en date du 26 octobre 2011, la rue à l'intérieur du lotissement portera le nom de « rue des Merles », la rue d'accès au lotissement sera quant à elle la « rue de Wahlenheim ».

Mode de Calcul de la Taxe d'Habitation (TH) en 2011

Notre Commune ainsi que la Communauté des Communes au Carrefour des Trois Croix n'ont pas augmenté leurs taux d'imposition de la TH en 2011. Pourtant le pourcentage de ces taux qui figurent sur l'avis d'imposition de la TH 2011 est en forte hausse.

Explications...(Source : Services Fiscaux)

A compter de 2011, les ressources fiscales perçues par les collectivités subissent des changements importants en raison de la réforme de la taxe professionnelle qui entraîne des transferts de recettes fiscales d'une collectivité à une autre.

Afin de neutraliser les conséquences de la réforme, des mécanismes ont été mis en place pour permettre à chaque collectivité de disposer de ressources au moins égales à celles perçues en 2010, avant réforme.

Pour les usagers, les principales modifications de l'avis TH 2011 sont les suivantes :

- disparition de la colonne du département
- les taux des abattements sont mentionnés tels que votés par les collectivités territoriales mais le montant en € est ajusté d'un montant forfaitaire pour assurer la neutralité de cette réforme (cf. § 1)
- les frais de gestion passent de 4,4% à 1% de l'impôt
- les taux d'imposition de 2011 sont « rebasés » (cf. § 2)
- les taux d'imposition de 2010 mentionnés sont également recalculés (rebasage) pour correspondre à la situation de 2011 et pour permettre une comparaison ; ils sont donc différents de ceux mentionnés sur l'avis TH 2010
- suppression du rappel de la cotisation de 2010 qui ne peut être comparée à celle de 2011

1 - Les ajustements d'abattements en matière de taxe d'habitation

Ces abattements sont calculés sur la base des VL (Valeur Locative) moyennes dans la collectivité mais appliqués sur la VL de l'immeuble imposé. Le taux servant à calculer l'abattement est celui voté par la collectivité, ce taux devant être mentionné sur l'avis.

Au titre de 2011, le montant de l'abattement ne peut pas correspondre au taux indiqué multiplié par la VL moyenne : le montant mentionné puis déduit de la VL taxée est corrigé par un dispositif législatif très complexe et aboutissant à un ajustement d'un montant fixe par collectivité.

Ces ajustements ont été déterminés pour assurer la neutralité de cette réforme



2 - Le rebasage des taux communaux

Le taux du bloc communal (commune ou intercommunalité) est augmenté :

- du taux départemental
- du taux correspondant aux frais de gestion (l'Etat ne perçoit plus que 1% au lieu de 4,4% ; les 3,4% restant étant désormais perçus par le bloc communal).

Le taux affiché est celui qui résulte de ce calcul.

Illustration Concrète

Collectivité	Hochstett	3 Croix	Département	Total	écart	Frais de rôle
2010	4,42%	5,69%	8,77%	18,88%		4,4%
2011	9,0%	10,52%	supprimé	19,52%	+ 0,64%	1,0%

La différence du taux d'imposition global entre 2011 et 2010 est de 0,64% ; elle résulte de l'incidence financière de la diminution des frais de rôle (3,4%), ramenée à la base nette d'imposition.

A noter que toute cette gymnastique administrative est transparente pour le contribuable.

Les collectivités (Commune et ComCom) qui ont bénéficié du transfert du taux du Département, ne bénéficient pourtant pas de ce surplus d'impôt car elles doivent le reverser au Fonds National de Garantie de Ressources.

Budget et Compte Administratif



Comme dans la plupart des entreprises, la fin de l'année civile est, pour les collectivités territoriales, la date choisie pour arrêter et présenter les comptes. Nous vous proposons donc, comme les années passées, un point complet de la situation financière de notre Commune pour l'année 2011 :

- sur la page intérieure du présent bulletin, il vous est possible de comparer, poste par poste, les chiffres du budget 2011 ainsi que les sommes réellement engagées, tant en dépenses qu'en recettes, au cours du même exercice.
- sur le tableau ci-après, l'évolution depuis 2006, de la trésorerie disponible et de la dette au 31 décembre de chaque année.

Année	31/12/06	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Emprunts	37 273	0	0	0	0	0
Avoirs	181 370	211 734	251 018	336 936	371 300	313 146

Points budgétaires à préciser :

Les taxes communales



Les taux des taxes communales n'ont pas été augmentés en 2011 et ce pour la huitième année consécutive.

Il en a été de même au niveau de la Communauté de communes Au Carrefour des Trois Croix.

Toutefois l'analyse de la Taxe d'Habitation (TH) 2011, fait état de chiffres très différents de ceux de la TH 2010.

L'explication détaillée est relatée sous la rubrique « Mode de Calcul de la Taxe d'Habitation en 2011 ».

Redevance assainissement

En 2011, notre contribution au SICTEU par habitant n'a pas progressé par rapport à 2010 ; elle s'établit à 71,74 € TTC (68€ HT), soit un versement global de 23.530,72€. La participation globale en 2011 a diminué de 71,74€ par rapport à celle de 2010 et traduit la régression estimée de notre population par l'INSEE pour 2011 : 328 habitants en 2011 contre 329 habitants en 2010.

Compte tenu des résultats financiers plutôt encourageants enregistrés au niveau du SICTEU de MOMMENHEIM, nous n'avons pas eu besoin de modifier nos propres taux de prélèvements qui en 2011, et ce pour la deuxième année consécutive, ont été fixés comme suit :

- un forfait de 75€ par foyer,
- une taxe de 0,95€ par m3 d'eau consommée.



Redevances ordures ménagères

Cette redevance, augmentée d'un peu plus de 10% en 2009, est restée inchangée en 2010 et en 2011: Les tarifs sont de 172€ pour une poubelle de 120 litres et de 240€ pour une poubelle de 240 litres.



SECTION INVESTISSEMENT

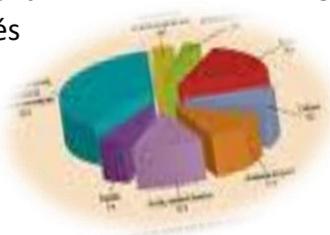
DEPENSES en euros

	Budget	Réalisé
Acquisition terrain	3 500	634,00
Travaux de voirie et d'assainissement	321 626	174 504,57
Travaux mairie	20 000	3 588,00
Travaux d'électrification	50 000	0,00
Achat luminaires de Noel et divers	15 100	5 377,57
Achat matériel informatique	7 000	5 263,73
Remboursement caution	360	0,00
Amortissement subvention	3 950	3 933,19
Dépenses imprévues	5 347	0,00
Déficit 2010 (C.A Principal)	76 067	76 067,32
TOTAL	502 950	269 368,38

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES en euros

	Budget	Réalisé
Charges à caractère général	44 700	21 793,49
Salaires et Indemnités	29 650	23 575,63
Ordures ménagères et déchetterie	23 000	21 379,18
Contribution versée au SICTEU	23 550	23 530,72
Reversement à l'Agence de l'Eau	6 613	0,00
Reversement Taxes Communales (GIR)	13 368	13 094,00
Virt du CA Principal au CA Assainissement	40 000	40 000,00
Autres amortissements	9 100	9 078,25
Virement à la section « Investissement »	385 730	0,00
Dépenses imprévues et titres annulés	2 551	7,90
Déficit 2010 (C.A. Assainissement)	8 264	8 264,33
TOTAL	586 526	160 723,50



Excédent de fonctionnement 2011

455 771,51

Excédent global 2011

313 145,70



RECETTES en euros

	Budget	Réalisé
Remboursement TVA 2009	2 106	2 339,06
Encaissement TLE	2 500	12 150,00
Encaissement caution	350	0,00
Subvention de l'Etat : travaux mairie 2010	10 300	10 310,28
Autres amortissements	9 100	9 078,25
Virement de la section « Fonctionnement »	385 730	0,00
Excédent 2010 (C.A. Principal et Assainissement)	92 864	92 864,98
TOTAL	502 950	126 742,57

Déficit d'investissement 2011 -142 625,81

RECETTES en euros

	Budget	Réalisé
Chasse, fermage et autres concessions	2 400	2 699,06
Location appartement	4 400	4 363,98
Redevances ordures ménagères	21 000	22 035,45
Redevances assainissement	34 627	36 402,25
Redevance assainissement Agence de l'Eau	7 000	6 882,35
Impôts Locaux	34 938	38 432,00
Pylônes et taxe sur l'électricité	17 000	18 462,49
Dotation de l'Etat	54 644	75 165,60
Refacturation eau et poubelles et divers	500	2 051,94
Participation réseau d'assainissement	3 300	3 300,00
Virt du CA Principal au CA Assainissement	40 000	40 000,00
Amortissement subvention	3 950	3 933,19
Excédent 2010 (C.A. Principal)	362 767	362 766,70
TOTAL	586 526	616 495,01

Réalisé : dépenses et recettes engagées au 19 décembre 2011

Nouvelles missions, nouvelle dimension

Les communautés de communes de la Région de Haguenau (CCRH) et au Carrefour des Trois Croix ont décidé de s'unir. Cette fusion a été rendue possible grâce à une volonté politique forte, affichée depuis plusieurs mois par les élus du territoire. Ce regroupement est en effet l'aboutissement des réflexions engagées dès 2010 entre les deux communautés, qui ont conclu à l'intérêt et à la cohérence de cette création. Au premier janvier 2012, la nouvelle Communauté de Communes de la Région de Haguenau comptera donc 14 communes et près de 50 000 habitants.

La CCRH étend aussi largement ses compétences, c'est-à-dire ses champs d'actions. L'objectif est clair : offrir à l'ensemble des habitants et des acteurs économiques du territoire de meilleurs services, dans une logique de partage et d'harmonisation, gérer des compétences communes de manière plus efficace et parvenir à une plus grande mutualisation des moyens.

Les compétences de la Communauté de Communes

- **Aménagement de l'espace** : schéma de cohérence territoriale, ZAC, études portant sur la couverture numérique du territoire
- **Actions de développement économique** : aménagement, entretien et gestion des zones d'activité d'intérêt communautaire ; développement économique ; promotion, communication, coopération et développement touristiques ; aménagement, fonctionnement, gestion, entretien et initiatives du Centre d'Animation, d'Information et Relais Economique (CAIRE)
- **Elimination et valorisation des déchets ménagers** et assimilés
- Etude en vue du développement des **énergies renouvelables** sur le territoire
- Création, aménagement, entretien et gestion de la **voirie** d'intérêt communautaire et des espaces publics (aux compétences déjà existantes de balayage mécanique, de déneigement et de petites réparation de voirie, s'ajouteront notamment le renouvellement et la réfection des voies, l'aménagement, l'entretien et la gestion de **l'éclairage public**...)
- Charte de développement et d'aménagement et **contrat de territoire** avec le Conseil Général du Bas-Rhin
- **Petite enfance** (équipements et animations pour les moins de 6 ans)
- **Périscolaire et parascolaire** (équipements d'accueil, centre de loisirs sans hébergement, soutien aux centres de vacances)
- Groupe scolaire et périscolaire, salles de sport et de loisirs situés à Berstheim
- **Jeunesse** : animations pour les jeunes
- **Santé et sécurité publiques** : fourrière pour animaux, fourrière automobile...
- Développement et gestion des **systèmes d'information géographique**
- Manifestations publiques : **parc de matériels** pour fêtes et cérémonies
- **Communication intercommunale** : site internet, bulletin d'information, relation avec les médias.

Les 14 communes de la CCRH :

- **Batzendorf**
- **Berstheim**
- **Dauendorf** et son annexe de **Neubourg**
- **Haguenau** (avec **Marienthal** et **Harthouse**)
- **Hochstett**

- **Huttendorf**
- **Morschwiller**
- **Niederschaeffolsheim**
- **Ohlungen** et son annexe de **Keffendorf**
- **Schweighouse-sur-Moder**
- **Uhlwiller** et son annexe de **Niederalt Dorf**
- **Wahlenheim**
- **Wintershouse**
- **Wittersheim** et son annexe de **Gebolsheim**

Ordures Ménagères

Déchets ménagers : le nouveau système se met en place



Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la Communauté de communes de la Région de Haguenau, en charge de la collecte des déchets ménagers, modernise son dispositif. Après la visite (*date de passage*) des agents de la société Plastic Omnium dans les foyers pour déterminer la taille des poubelles, la mise en place du nouveau mode de collecte des déchets se fera en plusieurs étapes :

De janvier à mars 2012 (voir calendrier de distribution précis pour la commune)

La distribution des nouvelles poubelles à couvercle jaune (pour les déchets recyclables) et des poubelles à couvercle bordeaux (pour les ordures ménagères résiduelles) équipées d'une puce électronique.

Au moment de leur passage à votre domicile, *les agents vous remettront un document qui explique la démarche et vous donneront toutes les informations pratiques pour vous aider à jeter moins et à trier mieux.*

D'avril à juin 2012

La période de test pour prendre ses marques.

- Le nouveau système de collecte des poubelles à couvercle bordeaux est enclenché.
- Le nouveau système de collecte des poubelles à couvercle jaune, une fois toutes les deux semaines, entre en fonction.
- Visite des ambassadeurs du tri pour répondre à vos questions sur les consignes de tri.



Les conteneurs d'apport volontaire papier/carton et plastique situés sur le territoire seront supprimés progressivement. Le réseau de conteneurs verre est conservé et renforcé.

En juillet 2012

- Vous recevrez une simulation de facture présentant le nombre de levées et le montant que vous auriez payé avec le nouveau système.

- Vous payez encore sur la base de l'ancien système. Cela vous permet d'adapter encore votre comportement au cours du semestre suivant.

A partir du 2ème semestre 2012

Le passage au nouveau système de facturation.

Les objectifs de la réforme :

Environnementaux

Jeter moins et trier mieux, pour diminuer la quantité de déchets à traiter par incinération ou enfouissement.

Economiques

Maîtriser les coûts de traitement toujours plus élevés, harmoniser et moderniser le dispositif de collecte.

Sociaux

Favoriser l'équité avec un système plus transparent et juste : ce système récompense, par une facture moins élevée, les comportements respectueux de l'environnement.

Un bulletin d'informations et un site internet pour vous accompagner

Dès le mois de janvier 2012, chaque foyer de la Communauté de communes recevra dans sa boîte aux lettres « **C' Chez Nous !** », le nouveau bulletin d'informations trimestriel édité par la CCRH. Au sommaire de ce premier numéro : la réforme de la collecte des déchets, la fusion avec la CC au Carrefour des Trois Croix et la présentation du nouveau territoire, la nouvelle organisation politique, l'explication concrète des différentes actions de la CCRH, des photos, des infos pratiques...

Ce bulletin vous permettra de savoir **ce qui se fait et ce qui va se faire sur le territoire...** Bref, comprendre tout ce qui se passe, parce que «C' Chez Nous !».

L'actualité de la CCRH et le dossier complet sur les déchets ménagers, c'est aussi sur internet : www.cc-haguenau.fr

Communauté de Communes de la Région de Haguenau

115 Grand'Rue
67500 Haguenau
03 88 73 08 54
ecrire@cc-haguenau.fr

Service ordures ménagères
9 chemin du Gaz
67500 Haguenau
03 88 73 71 72
om@cc-haguenau.fr



La Fête de la Chapelle



Chaque année, à la même époque, le site de la chapelle devient le lieu incontournable pour passer une agréable soirée. Les habitants de Hochstett et environs étaient nombreux à répondre à l'invitation de l'Association des Amis de la Chapelle le 26 Juin, et la fête, comme chaque année, a connu son succès habituel. Tartes flambées et pizzas, soigneusement préparées par l'équipe des bénévoles ont été très appréciées ainsi que les knacks et les délicieuses tartes aux fraises proposées pour le dessert.

Une rencontre vivante et conviviale, agrémentée par le répertoire varié de notre animatrice musicale, Carole. L'association vous remercie pour votre participation et votre soutien et vous propose de retenir dès à présent la date du 24 Juin 2012 pour sa prochaine fête. Le bénéfice de cette journée s'élève à 1484,61 euros. Lors de sa dernière réunion le 17 Novembre, le comité a fixé la date de la prochaine Assemblée Générale au 16 Février 2012 ; vous êtes tous cordialement invités à y participer en souscrivant au préalable une carte de membre pour la modique somme de 5 euros.



Recensement de la Population

Le recensement opéré dans notre commune du 20 janvier au 18 février dernier, permet seulement à ce jour de connaître le nombre des habitants ainsi que celui des foyers ; tous les autres paramètres ne seront connus qu'au cours de l'année 2012. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer en temps utile :



- le nombre de foyers a augmenté pour passer de 116 en 2006 à 127 en 2011 ; parmi ces derniers on dénombre 10 foyers inoccupés ;
- paradoxalement, le nombre d'habitants recensés a diminué pour passer de 329 en 2006 à 317 en 2011 ; les raisons de cette baisse sont multiples : le départ de la commune d'un certain nombre de jeunes en est la principale.

La Fête des Aînés

Le 9 Janvier, les aînés ont été conviés dans le cadre traditionnel de la salle socio-culturelle de Berstheim pour leur rencontre annuelle, en présence de notre nouvel abbé Jean-Louis SOHET. Après avoir salué les participants et évoqué les nouvelles locales, Monsieur le Maire Clément JUNG a invité l'assistance à prendre l'apéritif avant de partager un succulent repas, mitonné par le traiteur habituel. La bonne humeur fut de mise tout au long de la journée. Une petite innovation cette année... Les aînés ont eu le plaisir de tirer les rois tout en savourant de délicieuses galettes à la frangipane. Le suspens planait dans la salle, car chacun espérait, comme dans son enfance, trouver la fève dans sa portion! Au final, un roi et deux reines ont été couronnés. Cette journée de retrouvailles, au cœur de l'hiver, a été appréciée par les aînés, car elle fut pour eux, l'occasion d'échanger et de converser dans une ambiance chaleureuse et décontractée.



Le suspens planait dans la salle, car chacun espérait, comme dans son enfance, trouver la fève dans sa portion! Au final, un roi et deux reines ont été couronnés. Cette journée de retrouvailles, au cœur de l'hiver, a été appréciée par les aînés, car elle fut pour eux, l'occasion d'échanger et de converser dans une ambiance chaleureuse et décontractée.



***La prochaine fête des
aînés aura lieu à
Berstheim, le dimanche
15 janvier 2012.***

L'Elevage à l'Honneur



Je m'appelle Fatale-Joe.

Née à HOCHSTETT le 20 janvier 2010 au sein de l'exploitation EARL SCHWARTZ, j'ai connu une enfance heureuse. Grâce à une croissance exceptionnelle et des soins non moins exceptionnels, mes propriétaires, après m'avoir appris à défiler devant un jury très critique et un public nombreux et enthousiaste, m'ont fait la joie de m'offrir une escapade au salon annuel de l'agriculture de PARIS, plus exactement au SIMAGENA de VILLEPINTE au nord de PARIS.

C'est ainsi que le 22 février dernier, alors que je venais de fêter mon premier anniversaire, je me suis retrouvée à la capitale entourée de 130 consœurs de la race Prim'Holstein

en provenance de France et d'autres pays européens. Le juge irlandais, Tom KELLY, m'a classé première de ma catégorie parmi 19 autres concurrentes de mon âge.

Bien que très fière du résultat obtenu, je fus également très heureuse voire même impatiente de regagner ma ferme natale pour me retrouver au calme parmi mes congénères.

La municipalité adresse toutes ses chaleureuses félicitations à la famille SCHWARTZ pour l'obtention de cette récompense bien méritée et l'encourage à poursuivre dans cette direction.

Elections

L'année 2012 sera une année électorale majeure. Deux élections à deux tours chacune, sont d'ores et déjà planifiées : les élections présidentielles et les élections législatives.

Les premières auront lieu le 22 avril et le 6 mai 2012 ; les secondes auront lieu les 10 et 17 juin 2012.

Nous rappelons que l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique sauf pour les jeunes ayant atteint la majorité avant chacune de ces échéances et qui, au préalable, auront fait la démarche en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (DAPD).

Il importe donc que les habitants nouvellement installés dans notre commune, ou toutes celles et tous ceux n'ayant jamais figurés sur la liste électorale, fassent les démarches nécessaires en mairie pour obtenir la carte d'électeur dans les temps.

Il faut que l'inscription soit faite au plus tard le 31 décembre 2011 pour pouvoir voter en 2012.

« Voter est un droit, mais aussi un devoir », ne l'oublions jamais.

Coupe de Peupliers

Au lieu dit « JAEGERBRUCH », en amont du lavoir, notre Commune possède un terrain, boisé sur environ la moitié de sa surface.

Parmi les différentes essences qui peuplent cette petite forêt, on dénombre une quinzaine de peupliers d'une quarantaine d'années qui ont atteint la taille idéale pour être abattus et commercialisés.

Au cours de la présente saison hivernale, nous mandaterons une entreprise assumant les fonctions d'abattage, de commercialisation des grumes et de broyage des branches.

Les personnes intéressées pour faire du bois de chauffage sont priées de s'adresser avant le 15 janvier 2012 en mairie, où leurs seront données tous les renseignements quant aux différents lots à acquérir ; passé ce délai, l'entreprise évoquée ci-dessus sera mandatée pour exécuter les travaux de broyage de toutes les branches, petites et grosses, en les transformant en copeaux de bois.



Naissances :

Léna BROCKLY, le 7 février 2011
Loubna VILLAIN, le 18 février 2011
Chloé MATHERN, LE 18 mars 2011
Bastien REMY, le 7 avril 2011
Elsa PETIT, le 18 avril 2011
Paul-Emmanuel ADAM, né le 4 juin 2011
Sarah WEIBEL, le 29 juillet 2011
Corentin SCHELL, 18 novembre 2011



Nous adressons nos félicitations aux heureux parents.

Décès

Nous déplorons le décès de :



- Francine HIPPE, survenu le 22 janvier 2011, à l'âge de 53 ans.
- Madeleine LUTZ, survenu le 8 mai 2011, à l'âge de 86 ans.
- Angèle LAUGEL, survenu le 1^{er} octobre 2011, à l'âge de 101 ans.

Grands Anniversaires

Au cours de l'année 2011 la municipalité a fêté 3 anniversaires



BURG René, 80 ans le 6 février



ADAM Joseph, 85 ans le 13 mars



LEBEAU Berthe, 90 ans le 12 novembre

Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux heureux jubilaires et leur souhaitons de vivre encore beaucoup de grands moments comme ceux-là.

